



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/HBP/126
1^{er} juillet 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS

Soixante-troisième session
(Genève, 16-18 septembre 2002)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA SOIXANTE-TROISIÈME SESSION
qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,
le lundi 16 septembre 2002, à 10 heures

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Questions découlant de la cinquante-septième session de la Commission économique pour l'Europe qui intéressent les travaux du Comité.
3. Mise en œuvre de la Déclaration ministérielle et de la Stratégie de la CEE pour une qualité de vie durable dans les établissements humains au XXI^e siècle:
 - a) Débat approfondi sur le logement subventionné/à loyer ou à prix raisonnable, nouveau défi pour les pays membres de la CEE.
4. Programme de travail pour 2002-2005:
 - a) Monographies nationales sur le secteur du logement;
 - b) Amélioration de la performance environnementale en milieu urbain;
 - c) Enregistrement des biens fonciers et marchés fonciers;
 - d) Modernisation et gestion des logements;
 - e) Élaboration de statistiques des établissements humains;
 - f) Principales tendances caractérisant l'évolution de l'habitat.

5. Activités du bureau et rapport du Réseau consultatif pour le logement et la gestion urbaine.
6. Questions diverses.
7. Élection du bureau.
8. Clôture de la soixante-troisième session.

CALENDRIER PROVISOIRE

Lundi 16 septembre	Matin Après-midi	Points 1, 2 et 3 a) Point 3 a) (<i>suite</i>)
Mardi 17 septembre	Matin Après-midi	Point 4 a) et b) Point 4 c) à e)
Mercredi 18 septembre	Matin	Points 4 f), 5, 6, 7 et 8

Site Web du Comité des établissements humains de la CEE: <http://www.unece.org/>

NOTES EXPLICATIVES

Point 1: Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour provisoire a été établi sur la base des décisions prises par le Comité à sa soixante-deuxième session (ECE/HBP/122), de la Déclaration ministérielle (ECE/HBP/119/Add.1) et des progrès réalisés depuis lors dans l'exécution du programme de travail. Le Comité devrait adopter son ordre du jour.

Point 2: Questions découlant de la cinquante-septième session de la Commission économique pour l'Europe qui intéressent les travaux du Comité

Le Comité sera informé des décisions adoptées par la Commission à sa cinquante-septième session, tenue du 7 au 10 mai 2002, qui ont une incidence sur ses propres travaux (HBP/2002/1), y compris celle qui a trait à l'auto-évaluation faite par le secrétariat de la CEE dans la perspective d'un renforcement de l'Organisation.

Le Comité voudra peut-être examiner ces questions et en tenir compte pour arrêter son futur programme de travail.

Point 3: Mise en œuvre de la Déclaration ministérielle et de la Stratégie de la CEE pour une qualité de vie durable dans les établissements humains au XXI^e siècle

Le Comité examinera ses activités dans la logique de la Stratégie pour une qualité de vie durable dans les établissements humains au XXI^e siècle (ECE/HBP/120), de la Déclaration ministérielle, du Plan d'action de la CEE, de la Déclaration du Millénaire, ainsi que des résultats du Sommet mondial sur le développement durable.

Point 3 a): Débat approfondi sur le logement subventionné/à louer ou à prix raisonnable, nouveau défi pour les pays membres de la CEE

Comme suite à la demande du Comité des établissements humains, le bureau a étudié les sujets de débat proposés par les délégations de pays et a décidé d'organiser un débat approfondi sur le logement subventionné. Ce débat a pour but de passer en revue tous les aspects de la question et de mettre en commun des données d'expérience et des pratiques optimales.

La délégation tchèque a établi un document de travail (HBP/2002/3) conjointement avec le bureau du Comité. Ceux qui animeront le débat feront des exposés et faciliteront le déroulement des travaux.

Toutes les délégations sont invitées à établir des monographies ou des notes écrites en s'appuyant sur le document de travail concernant le logement subventionné et à faire des communications succinctes. Les délégations sont encouragées à s'aider de moyens visuels, au lieu de lire leurs notes.

Les délégations autrichienne, chypriote, néerlandaise, polonaise, slovaque et russe ont déjà offert de présenter des monographies.

Le Comité souhaitera peut-être convenir d'activités futures dans ce domaine, notamment l'élaboration de directives de la CEE concernant le logement subventionné, ainsi que l'organisation d'un atelier en 2003. Ces deux activités devraient être menées en collaboration avec d'autres organisations internationales s'occupant de la question du logement subventionné et s'inspirer de l'expérience desdites organisations. Les pays sont invités à faire savoir s'ils sont disposés à participer à de telles activités et à indiquer s'ils ont l'intention de contribuer à l'élaboration des directives et aux travaux de l'atelier y relatif.

Toutes les délégations sont invitées à proposer un thème pour le débat approfondi de 2003. Eu égard aux recommandations faites par la Commission à sa cinquante-septième session, le débat pourrait être centré sur des sujets tels que: a) la vie dans les villes et le vieillissement de la population; ou b) des politiques du logement propices à la mobilité des travailleurs. D'autres propositions seront aussi les bienvenues.

Point 4: Programme de travail pour 2002-2005

Le Comité examinera un projet de programme de travail (HBP/2002/2), prendra des décisions concernant chaque élément du programme et adoptera le programme.

Point 4 a): Monographies nationales sur le secteur du logement

Des monographies concernant la Roumanie (ECE/HBP/124) et la République de Moldova (ECE/HBP/125) ont été établies et publiées depuis la session précédente du Comité. En outre, il est escompté que le Comité sera saisi du texte final de la monographie sur l'Albanie. Une brochure sur l'étude albanaise a également été publiée.

Les délégations roumaine et moldove seront invitées à évaluer l'utilité des études nationales et à faire rapport sur les activités de suivi – l'organisation de tables rondes, par exemple.

La délégation albanaise sera invitée à rendre compte de l'exécution de l'étude concernant son pays.

La délégation russe sera invitée à faire rapport sur les préparatifs de l'étude qui sera lancée dans son pays à l'automne 2002. Le bureau du Comité a estimé qu'il importait de prendre en considération les échelons tant fédéral que local aux fins de l'étude russe et que les recommandations devraient être formulées séparément pour chaque échelon.

Le Comité est invité à:

- a) Étudier l'utilité de l'élément relatif aux monographies nationales de son programme de travail et les améliorations qui pourraient éventuellement y être apportées;
- b) Faire une recommandation quant au pays qui devrait être l'objet de la prochaine étude, en 2003.

Point 4 b): Amélioration de la performance environnementale en milieu urbain

Le secrétariat fera rapport sur les résultats de la Réunion à haut niveau sur les transports, l'environnement et la santé qui s'est tenue le 5 juillet 2002, ainsi que sur la participation éventuelle du Comité aux activités de suivi.

Le Comité voudra peut-être prendre note de cette information.

Point 4 c): Enregistrement des biens fonciers et marchés fonciers

Le Président du Groupe de travail de l'administration des biens fonciers rendra compte de l'état d'avancement des travaux depuis la dernière session du Comité, en particulier de l'atelier sur les systèmes d'enregistrement des titres de propriété et les marchés immobiliers, qui s'est tenu à Erevan du 10 au 13 octobre 2001 (HBP/2001/11) et de l'atelier sur les systèmes d'évaluation globale des biens fonciers (immobiliers) à des fins d'imposition qui s'est tenu à Moscou les 27 et 28 juin 2002 (HBP/2002/9).

En application de la décision prise par la Commission à sa cinquante-septième session d'étudier la question de la sécurité et de la prospérité économique, le Comité tiendra un débat sur la sécurité sous l'angle de l'administration des biens fonciers (HBP/2002/4). Toutes les délégations sont invitées à faire des communications sur les questions soulevées dans le document de travail.

Le Comité voudra peut-être prendre note des progrès réalisés par le Groupe de travail de l'administration des biens fonciers et faire des propositions en vue d'intégrer davantage les questions relatives à l'administration foncière dans ses autres éléments de programme.

Point 4 d): Modernisation et gestion des logements

La dernière main a été mise aux directives relatives à la copropriété du logement dans les pays en transition. Une étude sur la place de la copropriété dans la stratégie du logement menée par la Fédération de Russie a été établie (HBP/2002/7).

Le Comité tiendra un débat sur la mise en œuvre concrète de la copropriété du logement sur la base d'un document de travail établi par le Réseau consultatif pour le logement et la gestion urbaine (HBP/2002/6). M. G. Gundersen, Président du Réseau, présentera le document de travail et présidera le débat. Toutes les délégations sont invitées à faire des communications sur les questions soulevées dans le document de travail.

En application de la décision prise par le Comité à sa soixante-deuxième session, le Réseau a arrêté, en collaboration avec le secrétariat, le programme et l'organisation des travaux relatifs au projet de directives sur des systèmes de financement du logement individuel dans les pays en transition (HBP/2002/8). Les travaux relatifs aux directives commenceront dès que toutes les contributions financières des donateurs auront été transférées au Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour les établissements humains.

Le Comité voudra peut-être:

- a) Décider d'activités à mener pour appuyer la mise en œuvre concrète des directives relatives à la copropriété du logement dans les pays en transition;
- b) Prendre note des progrès réalisés dans l'élaboration des directives sur des systèmes de financement du logement individuel.

Point 4 e): Élaboration de statistiques des établissements humains

En application de la décision prise par le bureau du Comité, le secrétariat fera état des problèmes résultant des questionnaires employés pour établir le *Bulletin annuel de statistiques du logement et de la construction pour l'Europe et l'Amérique du Nord*.

Le Comité voudra peut-être étudier l'utilité de cette activité et décider des autres mesures qui pourraient être prises pour rationaliser l'élaboration du *Bulletin* et les questionnaires.

Point 4 f): Principales tendances caractérisant l'évolution de l'habitat

La délégation du Royaume-Uni sera invitée à rendre compte des résultats de la neuvième Conférence sur la recherche urbaine et régionale, qui s'est tenue à Leeds (Royaume-Uni) du 9 au 12 juin 2002. Les délégations qui ont participé à la Conférence sont invitées à faire part de leurs vues sur les principales questions qui y ont été examinées et leurs incidences éventuelles pour le futur programme de travail du Comité.

Le Comité voudra peut-être adopter son programme de travail pour 2002-2005 en tenant compte du débat approfondi et des décisions prises concernant chaque élément de programme.

Point 5): Activités du bureau et rapport du Réseau consultatif pour le logement et la gestion urbaine

Le Président du bureau rendra compte des activités du bureau et des principales décisions prises depuis la dernière session du Comité. Le Président du Réseau consultatif pour le logement et la gestion urbaine sera invité à faire rapport sur les activités du Réseau et à présenter son projet de mandat révisé (HBP/2002/5).

Le Comité voudra peut-être:

- a) Approuver les activités du Bureau;
- b) Discuter de la coopération avec le Réseau consultatif et en approuver le projet de mandat révisé.

Point 6: Questions diverses

Des renseignements seront donnés sur le Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour les établissements humains. Les délégations sont invitées à annoncer les contributions qu'elles comptent verser au Fonds pour financer des activités particulières inscrites au programme.

Le Comité voudra peut-être remercier la délégation tchèque pour sa contribution au Fonds.

Point 7: Élection du bureau

Le Comité devra élire les membres du bureau pour sa soixante-quatrième session.

Point 8: Clôture de la soixante-troisième session

Le Président résumera les principales décisions prises par le Comité. À l'issue de la session, le bureau établira le rapport de la soixante-troisième session avec le concours du secrétariat.

* * *

Inscription

Conformément aux modalités d'accréditation en vigueur, tous les délégués participant à des réunions au Palais des Nations sont priés de remplir un bulletin d'inscription en anglais (annexe). En outre, les délégués non munis d'une plaquette d'identité les autorisant à pénétrer dans l'enceinte du Palais des Nations devront se présenter avant la réunion au Groupe des cartes d'identité de la Section de sécurité et de sûreté pour y recevoir leur plaquette. Ce service, situé à la Villa Les Feuillantines, 13 avenue de la Paix (face au portail de la Place des Nations), est ouvert du lundi au vendredi de 8 heures à 17 heures.

Veillez remplir le bulletin d'inscription ci-joint et le renvoyer par télécopie à M. G. Vinogradov, Division de l'environnement et des établissements humains (numéro de télécopie: (4122) 907 0107), aussitôt que possible, mais au plus tard le 2 septembre 2002. Vous êtes prié de vous munir du bulletin d'inscription original, que vous devrez présenter aux services de sécurité lorsque ceux-ci vous remettront votre plaquette d'identité, le secrétariat n'en conservant qu'une copie.

Annexe



UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA

Conference Registration Form

Please Print

Title of the Conference

Date : _____

63rd session of the Committee on Human Settlements. Attention: Mr. G. Vinogradov, Fax 0041 22 9070107

Delegation/Participant of Country, Organization or Agency

Participant

Mr. Family Name _____ First Name _____
 Mrs. _____
 Ms.

Participation Category

Head of Delegation	<input type="checkbox"/>	Observer Organization	<input type="checkbox"/>	Participating <u>From / Until</u>	
Delegation Member	<input type="checkbox"/>	NGO (ECOSOC Accred.)	<input type="checkbox"/>	From	_____
Observer Country	<input type="checkbox"/>	Other (Please Specify Below)	<input type="checkbox"/>	Until	_____

Do you have a badge issued as a mission diplomat or employee, NGO card issued in Geneva or a long-duration conference badge issued at Geneva. If so, PLEASE TICK HERE

Document Language Preference English French Other _____

Official Occupation (in own country) _____ **Passport or ID Number** _____ **Valid Until** _____

Official Telephone N°. _____ **Fax N°.** _____ **E-mail Address** _____

Permanent Official Address

Address in Geneva _____ **Date of Birth** _____

On Issue of ID Card

Participant Signature

Spouse Signature

Date

Participant photograph if form is sent in advance of the conference date. Please PRINT your name on the reverse side of the photograph

PLEASE NOTE ONLY CERTAIN CONFERENCES REQUIRE A PHOTO. IF YOU ARE NOT ASKED TO PROVIDE ONE BY THE CONFERENCE STAFF YOUR CONFERENCE IS NON PHOTO

Security Use Only

Card N°. Issued

Initials, UN Official
